

**OBJET DE LA DEMANDE : DEMANDE DE TRANSFORMATION D'UN BATIMENT
EXISTANT EN 2 COMMERCES ET EN 2 LOGEMENTS**

Province : Hainaut

Situation : **Chaussée de Mons n°278**

7100 Haine-saint-Paul

Cadastre : **DIV. Section n°**

*Vernier
3 mètres*

MAITRE DE L'OUVRAGE : [REDACTED]

Domicile : **Rue n°**



**MAIRESSE Sylvain
ARCHITECTE**

Adresse : Rue du Daim n° 6A bt 8,
7190 Ecaussinnes

Tel..... : 0474/96.48.64.

Email... : mairessearchi@gmail.com

Inscrit à l'Ordre des Architectes de la province du Hainaut

Ce document concerne : Avant-projet

- Plan de situation
- Plan d'implantation
- Vues en plan
- Elévations
- Coupe

Modifications :

A.	D.
B.	E.
C.	F.

Date : 12/06/19

Echelle : 1/50

Dossier N° 371.19

Remarques importantes :

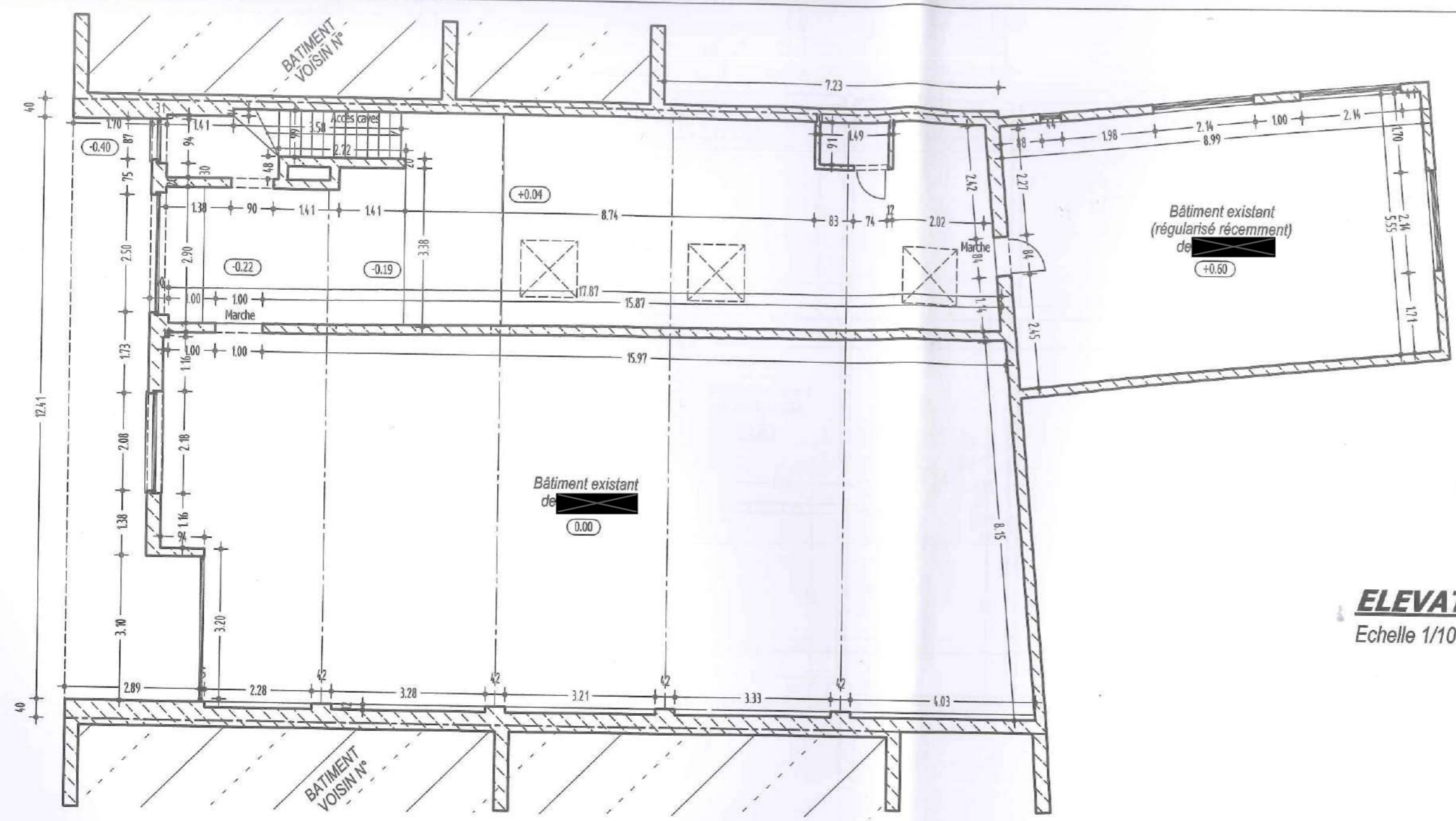
- Les côtes seront vérifiées par l'entrepreneur. le M.O. est tenu d'avertir par écrit l'architecte du début des travaux.
- Le M.O. et l'architecte auteur du présent projet sont tenus de désigner un coordinateur de sécurité de leur choix afin d'assurer la sécurité du chantier selon l'Arrêté Royal du 25 janvier 2001 sur les chantiers temporaires et mobiles.
- Le présent document ne peut être copié, reproduit ou cédé à des tiers, en tout ou en partie, sauf autorisation préalable et écrite de l'architecte auteur du présent projet.
- Tous les éléments de résistance et de stabilité feront l'objet d'une étude réalisée par un bureau spécialisé. Ces études de résistance et de stabilité ne sont pas comprises dans la mission d'architecte et seront réalisées à la demande du M.O.
- La détermination exacte des limites de propriétés, de mitoyennetés, de servitudes est à titre indicatif et sera établie par un géomètre à la demande du M.O.

LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE

L' ARCHITECTE

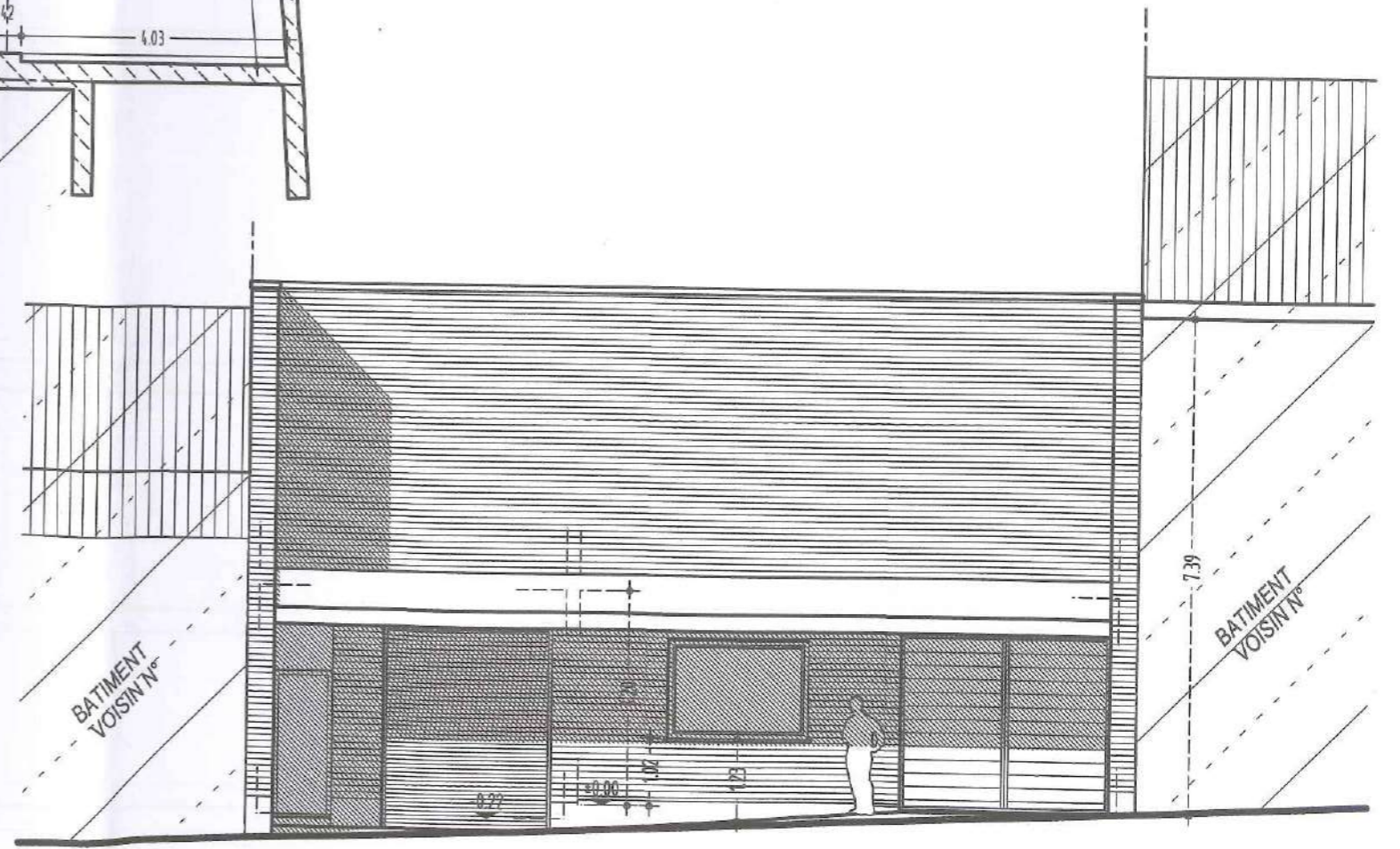
L' ENTREPRENEUR

SITUATION EXISTANTE

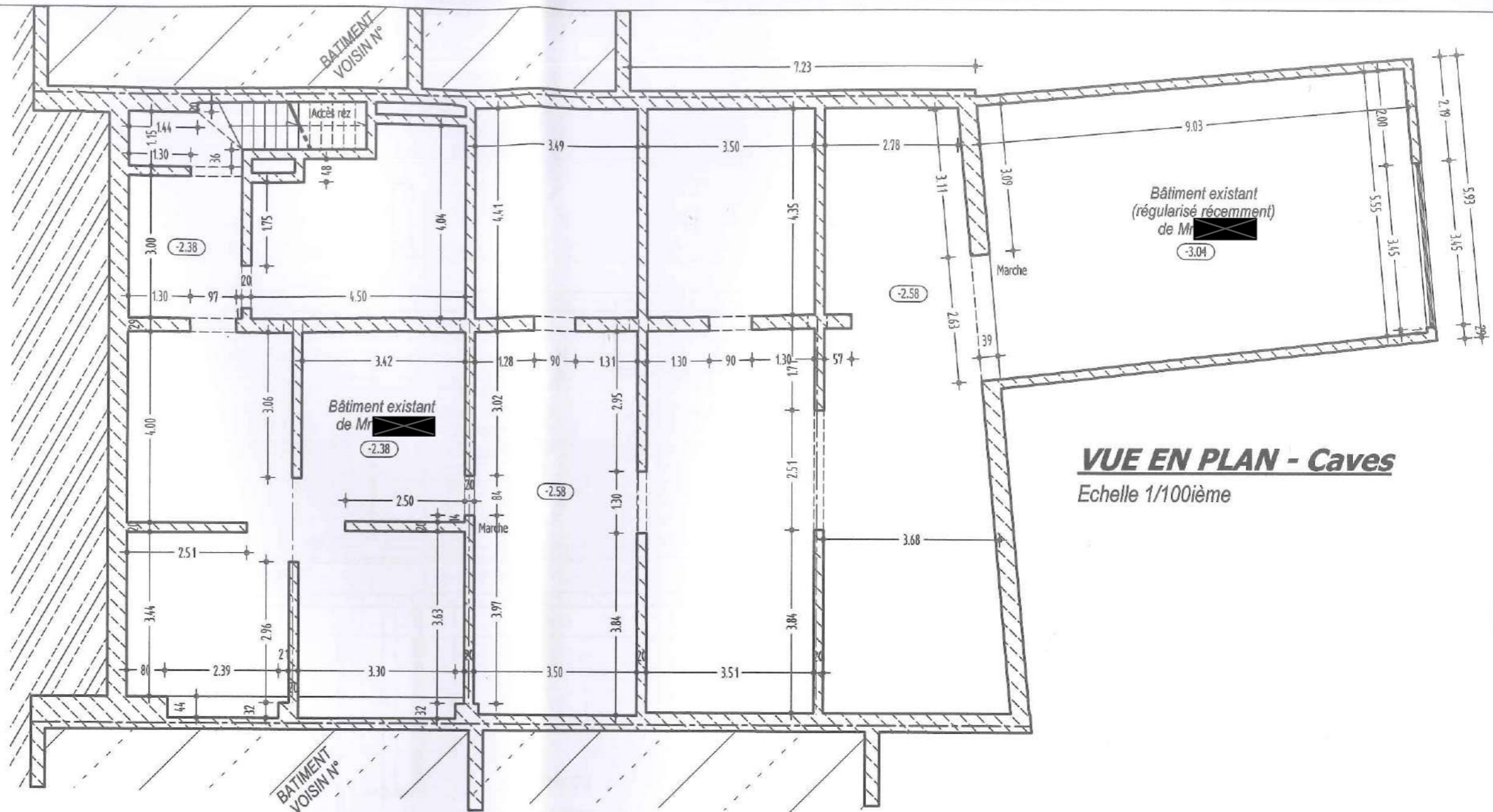


ELEVATION AVANT
Echelle 1/100ième

VUE EN PLAN - Rez-de-Chaussée
Echelle 1/100ième

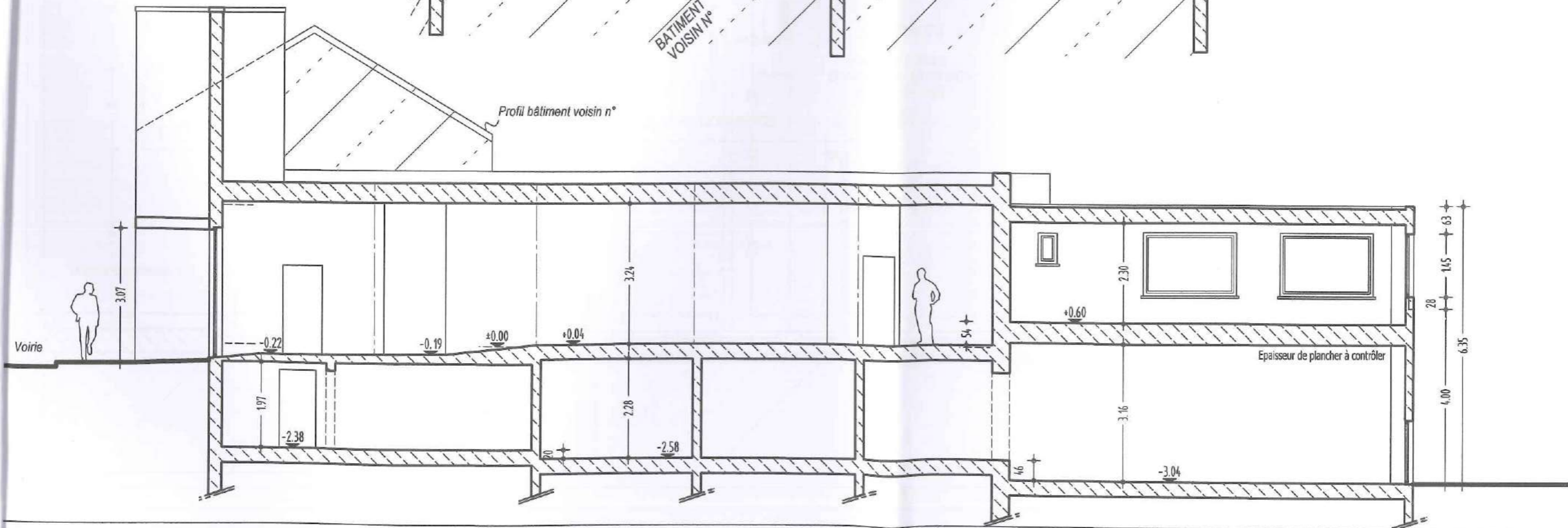


SITUATION EXISTANTE



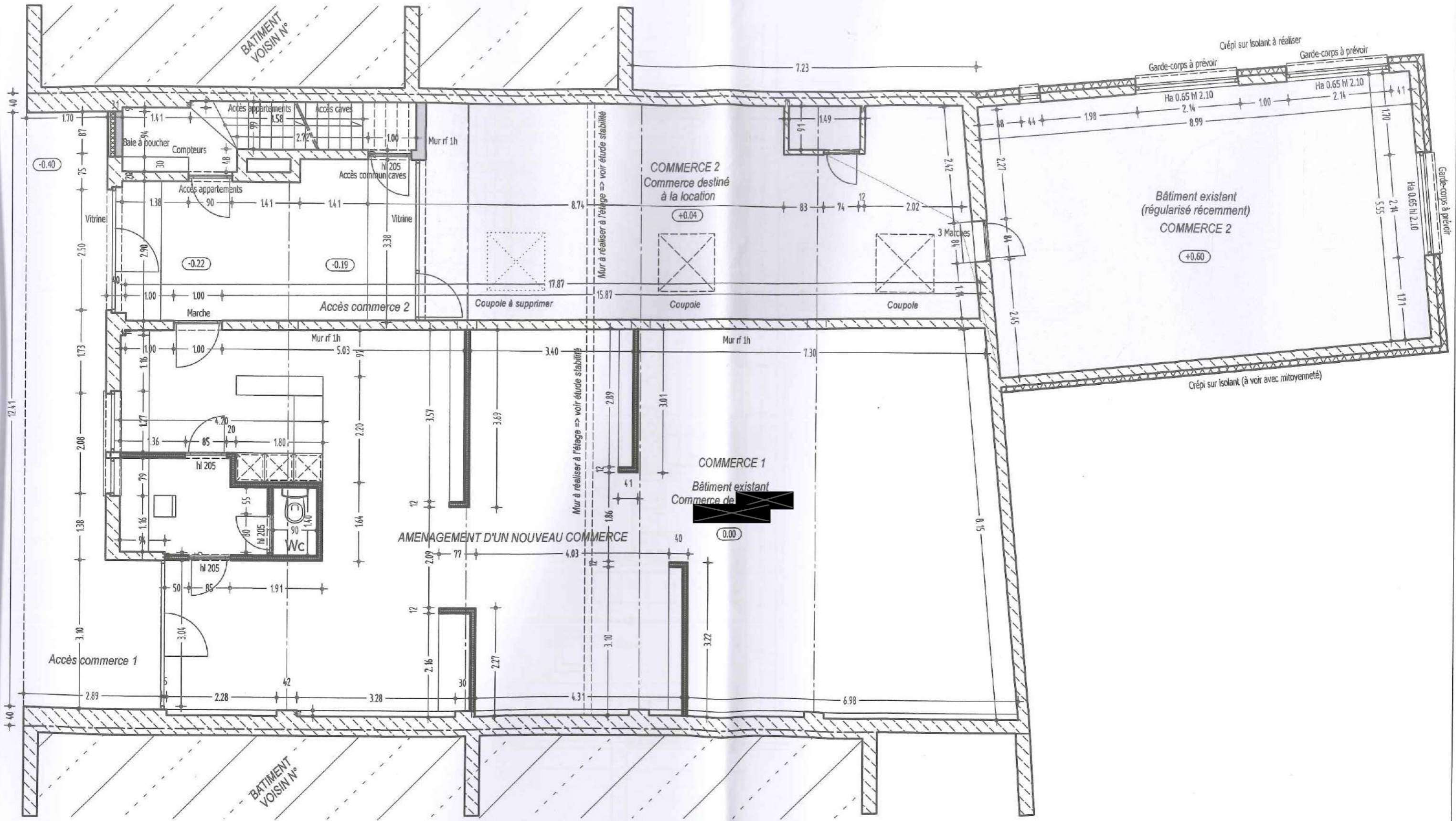
VUE EN PLAN - Caves
Echelle 1/100ième

COUPE PROFILE
Echelle 1/100ième



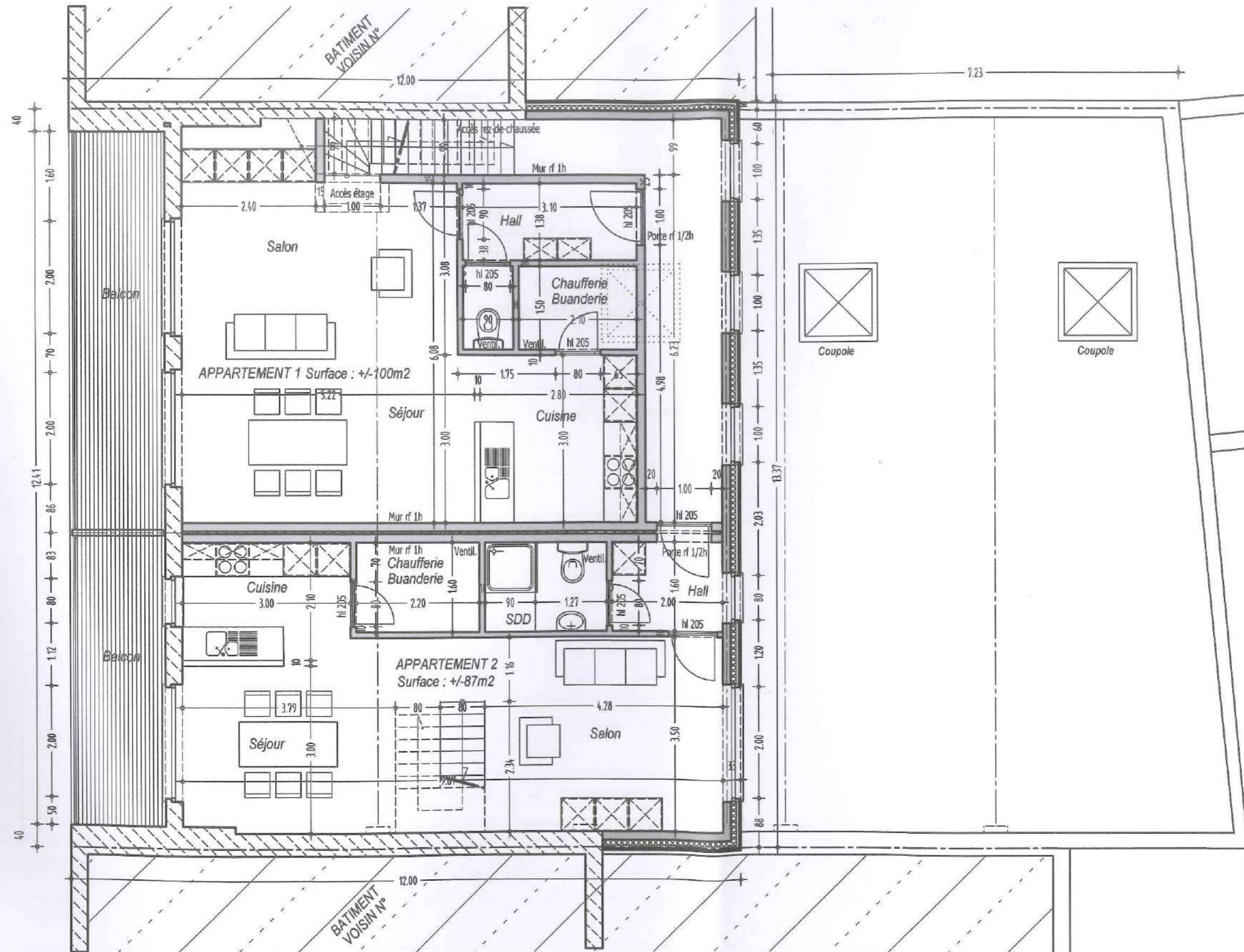
VUE EN PLAN PROJETEE : rez-de-chaussée

Echelle 1/75ième



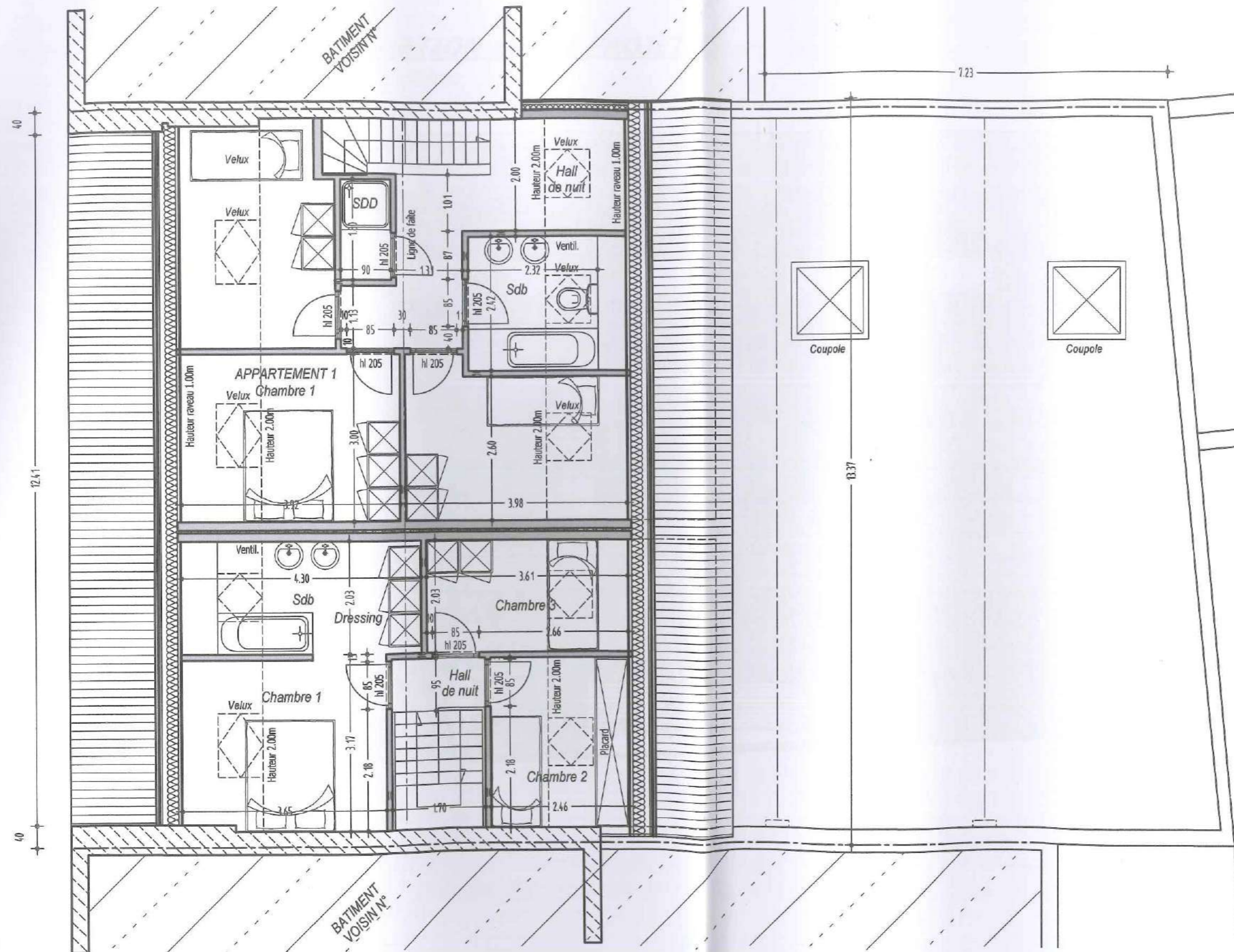
VUE EN PLAN PROJETEE : étage

Echelle 1/75ième



VUE EN PLAN PROJETEE : combles

Echelle 1/75ième



ELEVATION AVANT PROJETEE

Echelle 1/75ième

